

RÊVE DE BOIS

Villers-lès-Nancy

Philippe PETIDEMANGE

Concepteur et bâtisseur
de maisons à ossature bois, isoleur



Dans quelles circonstances avez-vous démarré CAPEA CUGN ?

Mon idée de départ, en créant cette entreprise était d'offrir un nouvel habitat sain et où il fait bon vivre et être heureux. J'étais donc déjà dans une démarche de Développement Durable, mais j'avais besoin de faire un point et d'obtenir un éclairage extérieur sur mon entreprise et ma gestion. J'ai alors découvert avec CAPEA les 3 volets du Développement Durable dans lesquels j'ai de suite souhaité m'orienter.

Quel objectif vous étiez-vous fixé ?

Tout simplement obtenir des commentaires objectifs sur mon entreprise, avoir des pistes d'amélioration grâce au diagnostic réalisé par la CMA 54.

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

J'ai désormais une vue d'ensemble des chantiers que je n'avais pas au départ et mon offre est globale aujourd'hui. Le diagnostic a mis en exergue que le volet social serait plus difficile à obtenir. En effet, dans ma remise en question, j'ai réalisé que travailler seul en activant un réseau de professionnels serait la meilleure solution dans mon organisation.

Quel bénéfice retirez-vous de cette démarche ?

J'ai eu une vue claire sur mon entreprise et j'ai pris connaissance de mes capacités et de mon savoir-faire. J'ai grâce à cela pu créer un réseau d'artisans solidaires qui agissent dans la même démarche de Développement Durable et qui ont une mentalité du travail bien fait.

Avez-vous d'autres projets en vue ?

Tout-à-fait ! Je démarre le développement de la commercialisation et la conception de bungalows entièrement recyclables en bois sous le nom « DURABRI », marque déposée sur toute la France.

Un message à faire passer aux autres artisans ?

Cette démarche CAPEA était relativement facile à suivre, mais demandait une implication personnelle. Avec l'aide des agents de la CMA 54, c'était beaucoup plus facile, car nous sommes très bien accompagnés. Il se crée également une complicité entre les participants et les échanges sont forts enrichissants. Tout est bon à prendre !



- Création en février 2008
- 8 artisans partenaires
- www.revedebois.fr
& www.isol-r.fr



QUELQUES ACTIONS REMARQUABLES MENÉES EN TERME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Gestion préventive des nuisances sur le chantier (prévient le voisinage)
- Implication du dirigeant sur le territoire, dans l'économie et dans la formation (conférence dans les écoles, accueil de stagiaires, partenariat avec de jeunes créateurs d'entreprise...)
- Une partie du financement de l'entreprise est assurée par une société coopérative de finance solidaire
- Choix de produits naturels
- Optimisation des déplacements
- L'entreprise privilégie quand c'est possible les fournisseurs locaux et choisit de payer ses fournisseurs au comptant, ce qui permet d'assurer leur pérennité en leur évitant des problèmes de trésorerie.

Rêve de bois a obtenu la marque **Artisan Durable** sur les critères :

- de l'économie
- et de l'environnement

